Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-janv 2025

Formation certifiante - Fiche N°RS5944

OBJECTIFS

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

ENJEUX

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

CONTENU

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :
*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions…) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.
*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc…) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 6 jour(s)

DATE LIMITE : 20/11/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Adhérent	**1596 €**
Non adhérent	**1596 €**
Non agricole	**1596 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par VIVEA, France Travail ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Laura Bousquet, responsable de stage
laura-bousquet@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87
Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non

qualicert

encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation.
Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 100 % sur la moyenne des formations de 2023

NOTE : Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
20/02/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12
13/02/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12
23/01/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12
16/01/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12
06/03/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12
06/02/2025	La Maison des Paysans 7 Côte d\\\\\\\'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Marie Rabassa, Maité Gerber animatrices-formatrices à l'Addear 12

THÈMES

S'installer en AP | Création d\'activité / diversification | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)